

COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE

Société Anonyme au capital de 14 milliards de francs CFA

Régie Sociale : 1, AV CHRISTIANI, Treichville - 01 B.P. 6923 ABIDJAN 01 - R.C.C.M. CI-ABJ-1990-B-149 296 - Compte contable 01 04 99 5
 Tél : 21 23 13 00 - Fax : 21 23 35 88 - R. REEL : C.D.I. DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES - BANQUE SGBCI ABIDJAN 111 001 707 64
 Direction Régionale de TEL : Fax :

SITE WEB : WWW.CIE.CI

FACTURE D'ELECTRICITE CENTRE BASSE TENSION N°

PERIODE :

Date d'émission :

Nom, prénoms et adresse :

150

03/2021

09/04/2021

EXPLOITATION

CLIENT

REFERENCE

RECHARGEMENT

TYPE CLIENT

REGIME DISJONCTEUR

BEOUNI

414010853000 P

4140650754300F

GARY AMIDOU

QT HABITAT BEOU MI EXT

Téléphone :

Adresse postale :

C.C. Client :

00000000

PUISSANCE SOUSCRITE

CODE TARIF

CODE USAGE

QUALITE PAYEUR

TYPE FACTURE

TYPE EQUIPEMENT

TYPE BRANCHEMENT

2,2

02

1.

0000

00

10

010

MONTANT A REGLER :

Consommation du :

au :

29/01/2021

29/03/2021

Date limite de paiement :

06/05/2021

RELEVÉ COMPTEUR	INDEX			COEFFICIENT	CONSUMMATION
NUMERO	ANCIEN	NOUVEAU	DIFFERENCE	DE LECTURE	ENREGISTREE (KWh)
DE LECTURE DE 309621	3567	4130	563	01,0	563
Tranches	Consommation	Prix Unitaire HT	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA
1	383	66,96	25645	18,00	4615
2	180	58,04	10445	18,00	1880
Prime fixe					12325
Total Facture Energie			2655	18,00	480
Autres taxes			38745		6975
					Montant TTC (Fcf)
Redevance électrification rurale					695
Taxe rémunératoire enlèvement ordures ménagères					565
Redevance RTI					2000
Timbre d'Etat (*)					100
					TOTAL FACTURE (Fcf)
					49080
Impayés antérieurs CIE					10895
Impayés antérieurs RTI					600
					60635

Message au client :

CHERS CLIENTS, VOUS POUVEZ REGLER VOS FACTURES D'ELECTRICITE PAR ORANGE MONEY, MTN MOBILE MONEY, FLOOZ MOBILE MONEY, YUP DE SGC

ET A NOS BANQUES, BACI, BNI, CRABANK, ECOBANK, UBA.

(*) Pour un règlement par chèque,

le timbre d'Etat n'est pas perçu;

le montant à régler est alors de :

Au-delà de la date limite de paiement, il sera perçu la somme de : à titre de frais de recouvrement et il

sera procédé sans préavis, à la suspension de la fourniture d'électricité

4900